



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2025-2026

RÉUNION : Le lundi 25 mai 2026 À 18 H 30
LIEU : Local : 1106

Procès-verbal

1. Accueil, salutation et vérification du quorum;

Membres du CÉ		Présent	Absent
Parents	Pascal Cloutier (président)	X	
	Christian Lapalme (vice-président)	X	
	François Achim (parent)	X	
	Audrey Demers (parent)	X	
	Catherine Lupien (parent)	X	
	Jessica Landry (parent)	X	
	Jean Junior Binzoulli (substitut)	X	
	Marie-Ève Boyer (substitut)	X	
Enseignantes	Véronique Asselin	X	
	Marie-Anick Morin	X	
	Amélie Lafrance	X	
	Michelle Couture	X	
	Stéphanie Jarry	X	
Tech. SDG	Mélanie Ouellet	X	
Directions	Arianne Lafontaine (direction adjointe)	X	
	Nathalie Decamps (direction)	X	
Membre de la communauté	Jean-Michel Pépin		X

2. Période de questions du public;

Aucun public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Remplacement du point 8 : effets scolaires deviendra parascolaire.

Mme Audrey Demers propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification apportée, proposition appuyée par M. Christian Lapalme

Résolution #25-26/2453

4. Adoption du procès-verbal du 28 avril 2026;

Modification à apporter au point 12 : 8 votes pour, 1 contre, 2 abstentions.

Mme Amélie Lafrance propose l'adoption de l'ordre du jour du 28 avril 2026 avec la modification apportée, proposition appuyée par Mme Stéphanie Jarry.

Résolution #25-26/2454

5. Suivis au procès-verbal 28 avril 2026;

5.1 Anglais intensif;

Les critères de formation des groupes sont maintenant connus. Une enseignante s'est portée volontaire pour collaborer au projet de formation des groupes d'anglais intensif. Un seul groupe d'anglais intensif pourra être formé cette année, bien que le nombre d'élèves volontaires soit suffisant pour en former deux. Afin d'assurer une équité dans la composition des groupes, tant au niveau de la répartition des garçons et des filles que des plans d'intervention et autres critères de formation des groupes, l'organisation scolaire ne permet toutefois pas de créer deux groupes. En effet, 15 plans d'intervention doivent être répartis dans les différentes classes, ce qui complique la formation de groupes équilibrés. L'école analyse également l'utilisation d'outils technologiques afin de former des groupes plus uniformes. Tous les élèves ayant manifesté leur intérêt pour l'anglais intensif ont été inscrits dans un tirage électronique afin de déterminer ceux qui feront partie du groupe. Il demeure difficile de constituer ce groupe, puisque plusieurs candidats ne présentent aucune difficulté particulière, ce qui créerait un groupe très homogène et deux autres groupes où nous retrouverions des élèves avec des plans d'intervention et/ou des difficultés. Les parents des élèves sélectionnés seront informés des 8-10 juin.

Une question est soulevée concernant le maintien du critère de répartition garçons/filles et à savoir si la présence d'un groupe moins équilibré à ce niveau représenterait un enjeu. L'équipe-école mentionne qu'il est important de conserver ce critère afin que les enfants puissent avoir des amis du même sexe dans leur classe.

Une autre question est soulevée quant à la possibilité de former trois groupes plutôt qu'un seul, puisque près des deux tiers des élèves souhaitent participer à l'anglais intensif. Il est mentionné que, dans ce contexte, un tiers des élèves serait défavorisé, tout comme c'est actuellement le cas avec un seul groupe d'anglais intensif. La direction répond que le tiers des élèves qui ne souhaitent pas participer à l'anglais intensif doit également être considéré et respecté. Elle précise qu'il s'agit d'une décision relevant de l'organisation scolaire.

5.2 Marche-o-thon :

12 038,85 \$ ont été amassés. Ce fut un très beau succès. L'activité permet également de créer un beau moment entre les parents, les enfants et les grands-parents.

5.3 Souper du conseil d'établissement :

Il est convenu d'opter pour le menu A pour 14 personnes. Nous serons finalement 13 participants. Le souper sera à 18h30 au Sesame à St-Bruno.

5.4 Souper bénévole ville de Delson :

Tous les bénévoles impliqués auprès de la Ville de Delson sont invités. Une demande est faite auprès des enseignants et des parents non-résidents afin de savoir si certains souhaitent y participer. Mme Amélie Lafrance et Mme Marie-Annick Morin désirent recevoir l'information.

6. Activités et sorties scolaires (approbation) :

Une activité gratuite pour les parents pour une sortie scolaire au Zoo de Granby pour le vendredi 16 avril 2027.

Mme Demers propose l'activité scolaire au zoo, proposition appuyée par M. Christian Lapalme et est adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2455

7. Budget initial de l'école (adoption);

Les membres ont reçu le projet du budget initial par courriel. Le nombre d'élèves demeure sensiblement le même. L'école reçoit également une somme de 10 000 \$ destinée aux élèves à besoins particuliers. Le nombre d'élèves EHDAA est plus élevé que cette année, mais le budget total demeure près du même montant, bien qu'il soit légèrement inférieur.

Le budget consacré au perfectionnement des enseignants est en baisse. Plusieurs montants sont toutefois attribués en cours d'année, généralement autour du mois de février, puisque plusieurs mesures sont confirmées plus tardivement.

L'école conservera une classe de maternelle 4 ans et les places ont été confirmées. Pour l'année à venir, il y aura également quatre groupes de 1re année et quatre groupes de 6e année. Les autres niveaux compteront trois groupes chacun.

Le budget a été bâti suite à la consultation du CPE.

Mme Amélie Lafrance propose l'adoption du budget initial, proposition appuyée par Mme Michelle Couture. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2456

8. Parascolaire (approbation);

Les mêmes trois compagnies ont approché l'école afin d'offrir des activités parascolaires : échecs, récréation et sciences. Les élèves avaient déjà été sondés cette année et une demande est faite afin d'obtenir l'autorisation de sonder à nouveau les élèves pour l'an prochain.

Il n'est pas envisagé d'ouvrir les activités parascolaires au premier cycle, notamment pour des raisons de sécurité et parce que le service de garde répond toujours aux besoins des enfants de ce niveau.

Les activités parascolaires devraient débuter autour du mois d'octobre.

9. Code de vie 2026-2027 (approbation) :

Voir annexe en courriel. Certaines modifications ont été apportées au code de vie. La règle « Je chuchote au besoin au casier » a été remplacée par « Je suis en silence dans le corridor en tout temps » ainsi que « J'entre dans l'école en silence ». Il a également été ajouté que les élèves apprennent à vouvoyer.

M. Christian Lapalme propose l'adoption du code de vie 2026-2027, proposition appuyée par Mme Audrey Demers. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2457

10. Volet financier du service de garde et SDM 2026-2027 (approbation);

Une augmentation de 3 % est prévue pour la fréquentation régulière du service de garde. Une augmentation est également prévue pour les élèves sporadiques ainsi que pour la semaine de relâche.

Les coûts liés aux journées pédagogiques seront aussi modifiés, mais les montants n'ont pas encore été confirmés. Les frais de retard demeurent fixés à 2,05 \$ par minute.

Mme Audrey Demers propose l'adoption du volet financier du service de garde 2026-2027, proposition appuyée par Mme Anick Morin. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2458

Concernant le service du midi, le tarif sera de 2,80 \$, avec une augmentation de 3 %.

M. François Achim propose l'adoption du volet financier du service du midi 2026-2027, proposition appuyée par Mme Audrey Demers. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2459

11. Album et bal des finissants (approbation)

Voir l'annexe.

Le coût total s'élèverait à 35,30 \$ par élève.

Une question est soulevée afin de savoir s'il est possible d'utiliser une partie des fonds amassés lors du Marche-o-thon pour couvrir une portion des frais. Il est proposé de payer l'album des finissants, ce qui représenterait une réduction de 16,67 \$ par élève.

M. Pascal Cloutier suggère que le coût des albums soit assumé à même les fonds amassés lors des campagnes de financement du marche-o-thon et du bazar tenus durant l'année, à partir du fonds à destination spéciale (F4000). La proposition est appuyée par Mme Audrey Demers et adoptée à l'unanimité.

Mme Catherine Lupien propose d'adopter les dépenses liées à la soirée des finissants et la proposition est appuyée par M. François Achim. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2460

12. Mots de la direction ;

Une demande d'utilisation de la cafétéria est présentée dans le cadre du départ à la retraite d'une employée. Une surprise est organisée pour Mme Lyne le 19 juin à compter de 17 h 30, pour environ 25 personnes. Un repas de type potluck est prévu. Aucun frais ne sera chargé pour l'utilisation des lieux. Les Mélanie seront responsables du ménage et de barrer les portes à la fin de l'activité puisqu'elles seront sur place.

13. Mot du représentant au comité de parents;

Un résumé de la soirée des bénévoles est présenté. Des élections ont également eu lieu et les préparatifs de la fin d'année ont été abordés.

La prochaine séance du comité de parents se tiendra le 10 juin.

14. Mot des représentants siégeant au conseil :

Le 8 mai était la dernière journée pédagogique. Une entreprise est venue faire vivre une kermesse : 117 inscriptions. C'était une belle organisation. Ils ont utilisé le gymnase, les casiers et la salle du service de garde. À refaire.

La semaine de la garde scolaire du 11 au 15. Chaque journée a été organisée par un groupe d'éducatrices. Ça été très apprécié des élèves. Les jeux gonflables ont dû être reportés à la semaine dernière. Toute l'école a pu en profiter.

15. Bons coups :

- La Semaine de la culture a eu lieu et les expressions y ont été mises à l'honneur.
- Le marche-o-thon et la course des couleurs ont également été de beaux succès.
- Simon Boulerice est venu rencontrer les élèves de 5e année. Sa visite a été très appréciée.
- La rentrée des maternelles s'est très bien déroulée.

16. Mot du président :

Aucun point particulier n'est soulevé.

17. Autres sujets;

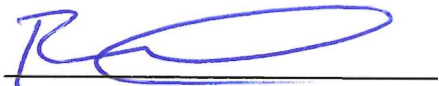
17.1 OPP;

Il est proposé d'inclure un recrutement auprès des parents du préscolaire lors de la rencontre en soirée des futurs enfants du préscolaire.

18. Levée de la séance;

Mme Mélanie Ouellet propose la levée de la séance à 19 h 54.

Résolution #25-26/2461



Pascal Cloutier
Président du conseil d'établissement



Nathalie Decamps
Directrice